LIGNE NOUVELLE
Montpellier
Perpignan
1 MONTPELLIER ↔ BEZIERS

CONCERTATION VIADUC DE POUSSAN

COMITÉ DÉDIÉ

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR :
WWW.LIGNE-MONTPELLIER-PERPIGNAN.COM

RÉUNION N°2 – 12 DÉCEMBRE 2024

JARDIN ANTIQUE MÉDITERRANÉE
BALARUC-LES-BAINS

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour mémoire - Pourquoi sommes-nous réunis ?

Bienvenue !

Pour mémoire - Pourquoi sommes-nous réunis ?

Le Comité Dédié a pour rôle principal
- d'accompagner,
- d'alimenter
- de cadrer
la concertation sur le viaduc de Poussan mise en œuvre par SNCF Réseau, maitre d'ouvrage.

Présidé par M. Majourel, il rassemble 13 représentants des parties prenantes directement concernées :
les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les associations environnementales et patrimoniales.

A l'issue de la démarche de concertation, le Comité Dédié rédige un bilan du dispositif mis en œuvre.

Pour mémoire - Les modalités de concertation proposées

Comité dédié ou « Comité viaduc de Poussan »

- ➔ *Accompagner, alimenter, cadrer la concertation*
- ➔ *Bilan global de la démarche et ses enseignements*

Atelier citoyen

Un panel de 40 personnes représentatives du territoire

- ➔ *Accompagner la réflexion*
- ➔ *Avis détaillant les caractéristiques architecturales attendues et son insertion paysagère*

Consultation numérique

Sur le site internet du projet, ouverte à tous

- ➔ *Permettre une expression large des attentes du territoire*
- ➔ *Enrichir la réflexion et les préconisations qui seront faites par le Comité Dédié et l'Atelier Citoyen*

Réunions publiques

A Poussan, ouvertes à tous

- ➔ *7 novembre 2024: Informer le territoire du dispositif de concertation*
- ➔ *Automne 2025: Présenter le cahier des charges retenu pour le futur concours*

Pour mémoire - Sur quoi concerte-t-on ?

1. **Les caractéristiques architecturales du viaduc, et son intégration paysagère :**
   - Le style architectural du viaduc
   - Les matériaux utilisés (structure béton ou métallique, mixte…)
   - Les aménagements paysagers des têtes d'ouvrage et autour des piles (palette végétale, etc.)
   - Etc…

2. **La priorisation des critères d'analyse qui guideront la prise de décision** : que doit-on prendre en compte en priorité pour arbitrer le choix final ?
   - L'esthétique
   - Le bilan carbone de l'ouvrage
   - Le niveau des protections acoustiques et vibratoires
   - L'organisation du chantier
   - Le coût
   - Etc…

3. **Les modalités d'association du public au choix final** du lauréat du concours international d'architecture et d'ingénierie en 2029

Au programme de notre réunion

10h - 12h

- **Comité dédié** : cooptation de nouveaux membres
- **Dispositif d'association des jeunes** à la concertation
- Enseignements de la **réunion publique** du 7 novembre
- **Consultation numérique** : bilan à mi-parcours
- Zoom sur **l'atelier citoyen**

LIGNE NOUVELLE
Montpellier
Perpignan
1 MONTPELLIER ↔ BEZIERS

1 Fonctionnement du comité dédié

Le fonctionnement du Comité Dédié

Les membres

Président : Jean-Guy MAJOUREL - Président de la Commission Dialogue territorial de la Société de financement LNMP

1

Services de l'Etat

- DREAL Occitanie – Direction de l'aménagement– Yoan Cassar, chargé de mission sites et paysages
- DDTM 34– Service Infrastructures – Jean-Marc MALABAVE - adjoint à la cheffe de service
- UDAP 34 - Isabelle HIRSCHY, ingénieure en charge des sites classés et des paysages / Architecte du patrimoine

2

Collectivités territoriales (services)

- Ville de Sète – David TOURNIER – Directeur de la voirie, représenté par Eric Vandeputte, Directeur des Mobilités et des transports de Sète Agglopole Méditerranée
- Ville de Poussan – Rachel BAURIN, DGS
- Ville de Bouzigues – Christophe RAVIER, DST
- Ville de Gigean - David CANATO, responsable du pôle Urbanisme et technique
- Ville de Balaruc-les-Bains - Laetitia BIANCO, responsable du service Urbanisme et habitat
- Ville de Balaruc-le-Vieux – Corine FAUQUENOI, DGS

3

Associations environnementales :

- LPO Occitanie : Pierre Maigre, Président
- **Alerte TGV Thau : Felix CARON, Président => ne souhaite plus participer au Comité Dédié**
- Coordination Régionale Inter associative (CRI) – Pierre HARDY, représentant de la CRI au sein de la FNAUT

4

Associations patrimoniales :

- Pierres et Chemins de la Moure - Pierre CAZENOVE, président

Le **Secrétariat général pour les affaires régionales** (SGAR), la **Présidente du Comité Technique LNMP** et la **Société de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan** (SLNMP) sont également membres du Comité Dédié.

SNCF Réseau, en tant que maître d'ouvrage, assure l'animation et le fonctionnement du Comité Dédié

Pour rappel

- **Il n'y a pas de quorum requis** pour la tenue d'une séance. Chaque membre s'engage à assurer une présence, soit directe, soit par l'intermédiaire d'un représentant, à l'ensemble des réunions et points d'échanges programmés.
- **De nouveaux membres peuvent rejoindre le Comité Dédié** par cooptation, sur proposition des membres initiaux, après validation par l'ensemble des autres membres.
- Selon les besoins, **le Comité Dédié pourra également solliciter la participation d'autres experts**, pour des éclairages sur des points précis du projet.

Qui d'autres ?

Le fonctionnement du Comité Dédié
Les échanges et contributions

- **Les contributions du Comité Dédié seront élaborées de manière collaborative** entre les différents membres et dans la recherche de points de convergence, au service de l'intérêt général.

- **Un secrétaire de séance sera nommé à chaque session pour assurer a postériori la validation du compte-rendu des échanges** qui sera rédigé par le maitre d'ouvrage et rendu public sur le site internet du projet.

- **Le Comité Dédié réfère à la Commission Dialogue territorial de la Société de financement LNMP.**

Désignez un secrétaire de séance !

2 Dispositif d'association des jeunes à la concertation

Comment associer les jeunes générations ?

Solution 1

Impliquer 1 classe de CM2 pour chaque commune concernée

Solution 2

Impliquer les conseils municipaux des jeunes

Solution 3

Organiser un concours artistique « Imagine le viaduc de demain »

Votre avis ?

Solution 1 – Classes de CM2

COMMENT ?

- **Sélectionner** en accord avec la commune / professeur des écoles / directeur de l'école, **une classe de CM2 par commune** du périmètre géographique de la concertation : Poussan / Sète /Gigean / Bouzigues / Balaruc-le-Vieux / Balaruc-les-Bains.
- Proposer un **programme d'implication** de la classe (le même partout) de mars à juin 2025 :
  - Une intervention en classe pour présenter le projet de manière ludique (1 / classe)
  - Une visite sur le terrain pour s'imprégner (commune aux 6 classes)
  - Une session participative en classe pour recueillir les contributions (1 / classe))
- Réaliser une **synthèse des contributions** récoltées dans les 6 classes et la **joindre à l'avis de l'atelier citoyen** pour intégration au cahier des charges du concours international d'architecture, avec remise officielle au Comité Dédié.

LES +

- *Une association **sur la durée** d'enfants du territoire en parallèle de l'atelier citoyen*
- *Une classe **d'âge assez mature** pour s'intéresser au sujet tout en pouvant rester encore dans l'imaginaire enfantin*
- *Un lien avec les écoles réalisé **en collaboration avec les communes***
- *Un **interlocuteur unique** par classe (le.la professeur.e des écoles) pour faciliter l'organisation*

LES -

- *Une participation restreinte aux enfants des classes sélectionnées (environ 150)*

Solution 2 – Conseils municipaux des jeunes

COMMENT ?

- Associer **les conseils municipaux des jeunes** des commune du périmètre géographique de la concertation : Poussan / Sète /Gigean / Bouzigues / Balaruc-le-Vieux / Balaruc-les-Bains.
- Intervenir lors d'une **session au printemps 2025 de chaque conseil municipal des jeunes, avec un atelier participatif** de 2h **mêlant plénière et travail en sous-groupes** sur : l'identité du territoire, les caractéristiques architecturales de l'ouvrage, son intégration paysagère.
- Réaliser une **synthèse des contributions récoltées** lors de ces sessions et la joindre à l'avis de l'atelier citoyen pour intégration au cahier des charges du concours international d'architecture, avec remise officielle au Comité Dédié.

LES +

- *Bénéficier des **instances participatives déjà existantes** sur le territoire et s'intégrer ainsi à son fonctionnement*
- *Recueillir l'avis de différentes classes d'âge :*
  - *Sète : collèges*
  - *Bouzigues : écoles (CE2 à CM2)*
  - *Gigean : écoles / collège / lycée*
  - *Balaruc-les-Bains : écoles (CM1/CM2).*

  (Vérifier avec les communes l'existence active de ces conseils)
- *Un dispositif assez simple à mettre en œuvre*

LES -

- *POUSSAN ET BALARUC-LE-VIEUX N'ONT PAS A PRIORI DE CONSEILS MUNCIPAUX DES JEUNES*
- *Des **avis assez disparates** en termes de classes d'âge et de niveaux de contributions*

Solution 3 – Concours artistique

COMMENT ?

- Proposer un **concours artistique** à l'ensemble des jeunes habitantes et habitants du périmètre géographique de la concertation : Poussan / Sète /Gigean / Bouzigues / Balaruc-le-Vieux / Balaruc-les-Bains.
- Définir **une classe d'âge** pour plus de cohérence : écoles primaires, avec un concours par niveau (CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2), global pour les 6 communes ou par commune ?
- Organiser une **exposition dans les communes**
- Constituer un **jury** : le Comité Dédié ?
- Remettre les prix (lors de la réunion publique de restitution en décembre 2025 ou autre ?)

LES +

- *Associer l'ensemble des jeunes du territoire*
- *Joindre au cahier des charges du concours international d'architecture des images / imaginaires issus des jeunes générations du territoire concerné*
- *Proposer un dispositif ludique*

LES -

- *Mobiliser et inciter à la participation (mais relais communes + médias + écoles)*
- *Des contributions uniquement **ludiques**, sans réelles préconisations*
- *Une organisation des classes d'âge non évidente*

3 Enseignements de la réunion publique du 7 novembre à Poussan

Enseignements de la réunion publique du 7 novembre 2024 à Poussan

Une opposition de la grande majorité des participants au viaduc de Poussan

- **Sur le tracé retenu, et le choix de la grande vitesse,** portée notamment par l'association ALT
- **Sur le projet lui-même,** portée notamment par la Coopérative Intégrale du Bassin de Thau (CIBT)

Quelques échanges constructifs avec des riverains ouverts au dialogue

- **La volonté parmi certains participants de participer à la concertation sur le viaduc** avec des questions sur le style architectural, sa visibilité dans le paysage, les contraintes techniques (l'écartement et l'emplacement des piles, le coût), l'organisation du chantier.
- **7 inscrits à l'atelier citoyen**, habitant tous Poussan.

Les thématiques abordées

- L'absence de bénéfices perçus pour le territoire du Bassin de Thau
- L'inquiétude d'une détérioration potentielle de la desserte TGV de Sète
- Le choix de la grande vitesse
- Le manque d'écoute perçu de l'avis des territoires concernés lors des phases précédentes de concertation
- La nécessité de s'adapter au changement climatique
- L'artificialisation de terres agricoles
- Le niveau de bruit à venir
- L'avenir du fret
- Le dépeuplement actuel du secteur d'Issanka

La réunion en chiffres

- 250 personnes environ
- 40' de présentation
- 50' d'échanges en plénière
- 30' d'échanges en contacts directs
- 13 questions / réponses en plénière
- 40 questions / réponses en contacts directs

LIGNE NOUVELLE
Montpellier
Perpignan
1 MONTPELLIER ↔ BEZIERS

4 Consultation numérique : point à mi-parcours

La consultation numérique *- Point au 9/12 - 14h*

Le registre d'expression libre - **40 avis** exprimés et publiés en ligne

- **Une majorité d'avis négatifs sur le projet lui-même,** portant sur l'opportunité d'un viaduc, et non sur ses caractéristiques (l'objet de la concertation).

  Thèmes abordés:

  - **Remise en cause de l'opportunité même de la ligne** nouvelle, affirmant que le tracé déclaré d'utilité publique en 2023 ne correspond plus aux attentes du territoire
  - **L'impact financier** du projet pour le territoire
  - **L'impact environnemental**, notamment sur la source d'Issanka, la biodiversité et l'étang de Thau
  - **L'impact paysager**, pour la commune de Poussan et ses alentours.

- **Quelques avis neutre ou positifs sur le projet :**
  - Nécessité du projet pour le **développement du ferroviaire dans la région**
  - Le besoin d'un doublet de ligne pour **palier le risque de submersion** de la ligne actuelle

Le formulaire d'expression guidée - **15 avis** exprimés

- **Des contributions constructives sur les caractéristiques du viaduc et son insertion paysagère**. 2 tendances se dégagent, pourtant opposées :
  - Faire du viaduc un **ouvrage emblématique du territoire**
  - Fondre le viaduc dans son environnement, afin **de limiter son impact paysager** et visuel

- **Les critères à prioriser** lors de la décision finale, dans l'ordre :
  - **L'esthétique et le style architectural**
  - **L'intégration paysagère**
  - Le **niveau de protection acoustiques**
- **Des contributions exprimant un avis négatif envers le projet**, portant les mêmes arguments que sur le registre en ligne

La consultation numérique

Provenance des contributions

Communes membres du comité dédié :

- **Poussan : 15**
- **Sète : 7**
- **Gigean : 5**
- **Balaruc le Vieux : 4**
- **Bouzigues : 2**
- **Balaruc les Bains : 1**

Autres communes :

- **Mèze**
- **Montpellier**
- **Vic-la-Gardiole**
- **Villeneuve-lès-Maguelone**
- **Bordeaux**
- **Juvignac**

Relayez la consultation numérique auprès de vos organismes respectifs !

Nous vous envoyons un kit de com avec post FB prêt à l'emploi

5 Atelier citoyen

Pour mémoire - Un Atelier Citoyen représentatif du territoire pour construire un avis argumenté

1 CONSTITUTION

40 habitantes et habitants du territoire

Périmètre géographique = Poussan / Sète /Gigean / Bouzigues / Balaruc-le-Vieux / Balaruc-les-Bains
> communes en co-visibilité

Objectifs :
- Des participants représentatifs du territoire concerné (âge / genre / CSP / lieu d'habitation)
- Des participants à la fois neutres et engagés

Modalités de recrutement
- **15 personnes sur appel à candidature** lors de la 1ère réunion publique
  - Les participants volontaires pourront remplir un formulaire (avec nom/prénom/civilité/lieu d'habitation et CSP).
  - Un organisme de recrutement professionnel sélectionne 15 personnes parmi les formulaires déposés, selon les critères de représentativité de l'Insee
- **5 personnes issues des institutions citoyennes du territoire** : Codev de Sete Agglopole / Comités de quartier
- **20 autres personnes par un recrutement professionnalisé** (sur listing de panélistes).
  - Ce recrutement pourra s'adapter aux 20 premiers sélectionnés (réunion publique + institutions citoyennes), afin de constituer un panel global de 40 personnes représentatives du territoire.

Défraiement :
- Les participants recevront un forfait de 200 € pour leur participation à l'ensemble des sessions afin de dédommager leurs éventuels frais et de valoriser leur engagement

2 FONCTIONNEMENT

3 sessions de janvier à mai 2025

Objectifs :
- Les faire travailler ensemble dans la durée : 3 x 1 journée sur 6 mois
- Les acculturer au projet, aux enjeux et aux techniques d'intelligence collective
- Recueillir leur expertise d'usage afin de réaliser un viaduc intégré au mieux dans son environnement
- Les accompagner pour qu'ils puissent formuler un avis argumenté et partagé (le consensus entre les 40 participants sera nécessaire) qui sera joint au cahier des charges du concours international d'architecture et d'ingénierie

Calendrier des 3 sessions :
- **Session 1** – 11 janvier 2025 : présentation de la démarche et du projet, visite sur site, identification des thématiques, choix des experts à auditionner pour la session 2
- **Session 2** – 15 mars 2025 : audition d'experts, enseignements, sous-groupes par thématiques et 1ères préconisations
- **Session 3** – 24 mai 2025 : finalisation des préconisations (sous-groupes + plénière), priorisation et validation des recommandations

Pour mémoire - Un Atelier Citoyen représentatif du territoire pour construire un avis argumenté

3 **FINALISATION**

Livrable = « L'avis de l'Atelier Citoyen » en septembre 2025

Objectifs :

- Un avis argumenté déclinant sur plusieurs thématiques les recommandations et préconisations des habitantes et habitants du territoire
- Un document officiel, joint au cahier des charges de l'appel d'offres de co-réalisation du viaduc de Poussan, que le titulaire devra intégrer dans le concours international d'architecture et d'ingénierie qui sera lancé et que l'architecte lauréat devra s'engager à consulter, et suivre dans la mesure du possible.

Modalités de finalisation

- Validation collective des recommandations lors de la session 3 de l'Atelier Citoyen (juin 2025)
- Désignation, lors de la session 3 également, d'un groupe restreint (3 à 6 personnes) mandaté par l'Atelier Citoyen pour suivre la finalisation de la rédaction de l'Avis
- Livraison de l'Avis finalisé : septembre 2025

Modalités de restitution :

- L'Avis de l'Atelier citoyen sera remis officiellement au Comité Dédié lors d'une réunion en septembre 2025
- Il sera présenté aux habitantes et habitants lors de la réunion publique de décembre 2025 présentant le cahier des charges du concours international d'architecture et d'ingénierie, auquel il sera intégré

Les critères de représentativité

Votre avis ?

Le territoire des 6 communes est composé de * :

Territoire :
- Sète : **65 %** => 25%
- Balaruc-le-Vieux : **4 %** => 12,5%
- Balaruc-les-Bains : **10 %** => 12,5%
- Gigean : **9,5 %** => 12,5%
- Bouzigues : **2,5 %** => 12,5%
- Poussan : **9 %** => 25%

Parce que Sète représente 65% des habitants du territoire du projet et Poussan 9 %, et afin que chaque commune directement concernée soit représentée de manière plus équilibrée, nous avons procédé à un redressement de l'échantillon

Genre :
- Hommes : **45%**
- Femmes : **55%**

Age :
- 18-30 ans : **15 %**
- 30-45 ans : **17.5 %**
- 45-59 ans : **30 %**
- 60 ans + : **37.5 %**

Catégories socio-professionnelles :
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, Cadres et professions intellectuelles supérieures, Professions intermédiaires : **22.5 %**
- Employés, Ouvriers : **30%**
- Retraités : **35%**
- Étudiants, femmes au foyer, en recherche d'emploi : **12.5 %**

**** Chiffres Insee 2021***

L'atelier citoyen sera donc composé de :

Territoire :
- Sète : **10**
- Balaruc-le-Vieux : **5**
- Balaruc-les-Bains : **5**
- Gigean : **5**
- Bouzigues : **5**
- Poussan : **10**

Genre :
- Hommes : **18**
- Femmes : **22**

Age :
- 18-30 ans : **6**
- 30-45 ans : **7**
- 45-59 ans : **12**
- 60 ans + : **15**

Catégories socio-professionnelles :
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprise, Cadres et professions intellectuelles supérieures, Professions intermédiaires : **9**
- Employés, Ouvriers : **12**
- Retraités : **14**
- Étudiants, femmes au foyer, en recherche d'emploi : **5**

Point sur le recrutement – Point au 11/12

A ce jour, 11 personnes ont confirmé leur participation à l'atelier citoyen parmi :

- **7 personnes issues de l'appel à candidature lors de la réunion publique (7 habitants de Poussan)**
  - ⇒ **3 personnes inscrites à date**
  - ⇒ **3** en cours de rappel
  - ⇒ **1** personne ne souhaite plus participer

- **5 personnes à recruter (ou +) parmi les institutions citoyennes du territoire**
  - ⇒ Refus du Codev de Sete Agglopole
  - ⇒ Comités de quartier : Bouzigues et Gigean n'en ont pas
  - ⇒ Balaruc-les-Bains et Poussan nous adresse les contacts (en cours)
  - ⇒ Pas de retours de Sète et Balaruc-le-Vieux

Besoin urgent de nous transmettre les coordonnées des représentants de ces comités de quartier !

- **28 personnes à recruter via un organisme professionnalisé**
  - ⇒ **8 personnes inscrites à date**
  - ⇒ En cours de recrutement
    - ⇒ Formulaire publié auprès du panel (150 réponses sur un panel de 380 personnes)
    - ⇒ Relances téléphoniques + bouche à oreille
    - ⇒ Relances mail + sur les réseaux sociaux de groupes Facebook du territoire

Programme de la première session du 11 janvier

Où ?

- **Poussan**
- **Salle Odéon (Opalma), 864 ch des Cigales**
- 300 m2
- Grand parking + accessible PMR
- Grand écran + sonorisation

+ Location d'un bus pour la visite

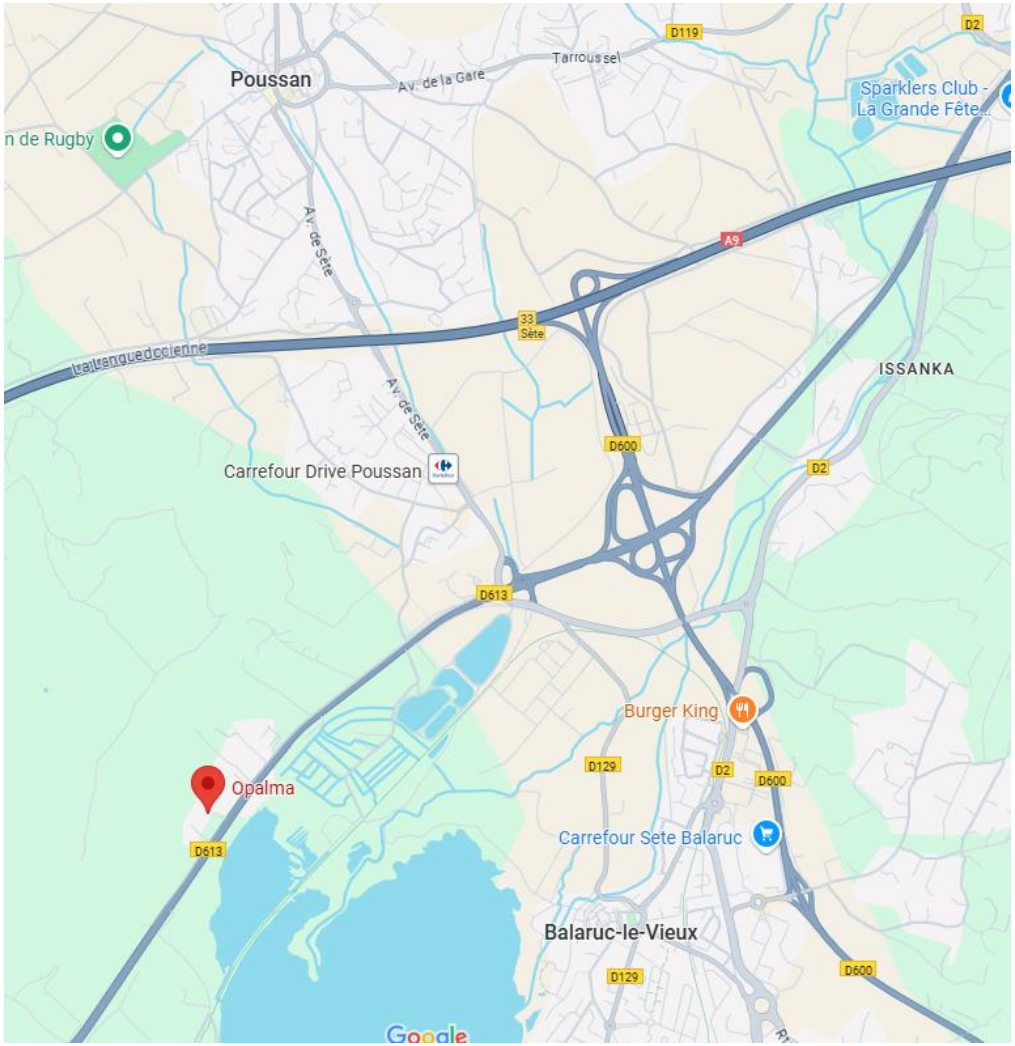

Déroulé – 10h / 17h

Votre avis ?

Accueil café à partir de 9h30

1

10h / 10h45 - Faire connaissance – *45'*

- Accueil et ordre du jour – *5'*
- Présentation interactive de l'équipe d'animation, de l'équipe projet, des participants – *20'*
- Ice breaker – *20'*

2

10h45 / 12h15 - Découvrir le projet – *1h30*

- Identification du niveau de connaissance des participants – *15'*
- Collecte des questions que les participants se posent – *15'*
- Présentation du projet en réponse aux questions + compléments, pour balayer tous les sujets – *45'*
  - Le projet global, ses objectifs – *15'*
  - La phase 1 et le viaduc de Poussan -*15'*
  - La concertation et la mission de l'atelier citoyen – *15'*
- Q/R complémentaires – *15'*

Déjeuner – 1 h

3

13h15 / 15h – Comprendre sur le terrain – *1h45 (visite en bus)*

- Visite de différents points du site d'aménagement du viaduc + explications techniques – *1h15*
- Visite d'un point de vue sur la colline + perspectives d'insertion – *30 min*

4

15h / 16h30 – Identifier les enjeux– *1h30*

- Travail collectif d'identification des enjeux à traiter par l'atelier citoyen – 30'
- Priorisation de ces thématiques – *15'*
- Travail en sous-groupe pour déterminer les besoins d'approfondissement par thématique – 30'
- Validation des questions à approfondir lors de la session 2 et des experts à auditionner – *15'*

5

16h30 / 17h – Conclure et anticiper – *30*

- Enseignements collectifs de cette 1ère session sur le projet – *15'*
- Evaluation expérientielle de la session 1 – *10'*
- Présentation du programme de la session 2 – *5'*

Zoom sur la visite sur site

Venez participer à la visite !

D'autres sujets à aborder ensemble ?

Et après ?

Choisissons la date ensemble !

Jeudi 12 décembre de 10h à 12h
La 2ème réunion du Comité Dédié

Mercredi 15 janvier
Fin de la consultation numérique

Samedi 11 janvier
La 1ère session de l'Atelier citoyen

Fin janvier 2025
La 3ème réunion du Comité Dédié

Merci !

Ligne Nouvelle
Montpellier Perpignan